

**Communiqué de presse
Paris, le 24 avril 2026**

Au cinquante-sixième jour du début de l'agression militaire des États-Unis et du régime sioniste contre la République islamique d'Iran, la section de diplomatie publique de l'Ambassade de la République islamique d'Iran en France souhaite porter à la connaissance des médias et de l'opinion publique les points suivants :

Aperçu général des événements des derniers jours

Ces derniers jours, le détroit d'Ormuz s'est de nouveau retrouvé au cœur d'une dangereuse flambée de tensions, se transformant simultanément en théâtre de pressions militaires et économiques contre la République islamique d'Iran. Du fait du blocus maritime annoncé par les États-Unis et des menaces répétées de certains cercles occidentaux, y compris des scénarios publiquement évoqués de frappes contre des îles iraniennes, le niveau de menace contre la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays s'est sensiblement accru. Les données internationales de surveillance du trafic maritime montrent que le passage des navires par le détroit d'Ormuz est tombé, ces derniers jours, à moins de dix pour cent de la moyenne habituelle, de nombreux bâtiments ayant été contraints de dévier de leur route ou de faire demi-tour ; une situation qui met plus que jamais en lumière l'importance vitale de ce chenal pour l'économie mondiale. Parallèlement, une partie des médias anglophones, en mettant en exergue des scénarios d'affrontement généralisé, s'emploie à influencer le climat psychologique des marchés de l'énergie et de l'opinion publique, alors que ces mêmes analyses reconnaissent également le caractère fragile et extrêmement coûteux de toute confrontation directe pour l'ensemble des parties.

Face à cette situation, la République islamique d'Iran réaffirme sa position de principe selon laquelle la sécurité du détroit d'Ormuz est indissociable des droits du peuple iranien et de la levée du blocus et des pressions illégales exercées contre le pays, et qu'aucune négociation ne saurait aboutir sur la base de la menace et de la violation des droits incontestables de l'Iran. Dans le même temps, les évolutions sur le terrain et sur le plan diplomatique montrent que, malgré ce climat de menaces, des discussions sérieuses sont en cours sur la nécessité de trouver une solution politique et durable pour la réouverture sécurisée des routes commerciales, et certains rapports évoquent la possibilité de l'ouverture d'un nouveau cycle de pourparlers dans les jours à venir. Dans ce cadre, la République islamique d'Iran, tout en restant attachée aux principes du droit international de la mer et à son droit naturel de défendre sa sécurité nationale, souligne sa disponibilité à examiner des initiatives constructives garantissant la liberté de navigation commerciale dans un cadre de respect mutuel et de levée des mesures coercitives.

En outre, les analyses publiées dans des médias internationaux de référence montrent clairement que la prolongation de l'obstruction ou des perturbations affectant cette artère stratégique n'impacte pas seulement l'économie iranienne, mais touche directement la stabilité des marchés mondiaux de l'énergie, les chaînes d'approvisionnement en biens essentiels et même la sécurité alimentaire de certains pays occidentaux ; ce qui met en évidence la nécessité de passer de la logique de pression et de blocus à des arrangements fondés sur la coopération et des garanties réciproques. Dans cette même perspective, la République islamique d'Iran réaffirme que le détroit d'Ormuz n'est pas le terrain de jeux d'aventures militaires unilatérales, mais l'espace d'une responsabilité historique assumée par le peuple iranien pour assurer un passage sûr et équitable ; responsabilité dont la réalisation durable exige un respect sans discrimination des droits de l'Iran et l'abandon des politiques de menace et de blocus.

1. Dernières déclarations des responsables iraniens

Le président Dr Massoud Pezeshkian: « La République islamique d'Iran a toujours accueilli favorablement le dialogue et les accords, et continue de le faire. Ce sont la mauvaise foi, le blocus et les menaces qui constituent le principal obstacle à une véritable négociation. Le monde est témoin de vos bavardages hypocrites et de la contradiction entre vos déclarations et vos actes ».



Dr Massoud Pezeshkian : « En Iran, il n'y a pas de "radicaux" et de "modérés".

Nous sommes tous "iraniens" et "révolutionnaires", et c'est par l'unité de fer entre le peuple et l'État, dans une obéissance totale au Guide suprême de la Révolution, que nous ferons regretter son agression au criminel agresseur.



Un seul Dieu, une seule nation, un seul dirigeant et une seule voie : la voie de la victoire de notre Iran plus cher que la vie ».

Le premier vice-président Mohammad-Reza Aref : « L'Histoire témoigne qu'aucune impasse n'a tenu face à la volonté des Gardiens de la Révolution (Sepah-e Pasdaran), cette institution qui est l'ancre de stabilité de la région et le bras puissant de l'Iran pour franchir les crises. En nous appuyant sur la foi et les capacités nationales, nous poursuivons avec détermination le chemin de la dignité.



Je félicite, à l'occasion de l'anniversaire de la création des Gardiens de la Révolution, tous les combattants en uniforme vert ».

Le président du Parlement, Dr Mohammad-Baqer Qalibaf : « Un cessez-le-feu total n'a de sens que s'il n'est pas violé par un blocus maritime et la prise en otage de l'économie mondiale, et si la guerre d'agression des sionistes cesse sur tous les fronts. La réouverture du détroit d'Ormuz n'est pas possible au prix d'une violation flagrante du cessez-le-feu.



Ils n'ont pas atteint leurs objectifs par l'agression militaire ; ils n'y parviendront pas non plus par la brutalité. La seule voie, c'est l'acceptation des droits du peuple iranien ».

Le président du pouvoir judiciaire, Gholamhossein Mohseni-Ejei : « Le président infâme des États-Unis doit savoir que « extrémiste » et « modéré » sont des termes fabriqués et vides de sens qui sont répandus dans la littérature politique occidentale.

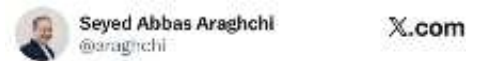


Un Dieu, un Guide, une nation et aujourd'hui une seule voie : la voie de la victoire de notre Iran plus cher que la vie ; le criminel agresseur le regrettera ».

Le ministre des Affaires étrangères, Seyed Abbas Araghchi : « L'échec de la machine terroriste d'assassinats du régime israélien se lit clairement dans la manière dont les institutions souveraines iraniennes poursuivent leur route avec unité, sens du but et discipline.

Le terrain (militaire) et la diplomatie sont deux fronts parfaitement coordonnés d'une seule et même guerre.

Le peuple iranien est aujourd'hui plus uni et plus rassemblé que jamais ».



The failure of Israel's terrorist killings is reflected in how Iran's state institutions continue to act with unity, purpose, and discipline.

The battlefield and diplomacy are fully coordinated fronts in the same war.

Iranians are all united, more than ever before.

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères de la République islamique : « Le contenu du récent communiqué de la réunion des ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe concernant la République islamique d'Iran est totalement rejeté. Nous invitons cette organisation à définir ses approches à l'abri de l'influence de certaines positions unilatérales et non constructives de certains de ses membres. Les actions défensives de la République islamique d'Iran contre les bases et installations militaires américaines situées dans certains pays riverains de la rive sud du Golfe Persique s'inscrivent dans le cadre du droit naturel de légitime défense, en vertu de l'article 51 de la Charte des Nations unies, et en réponse à l'agression militaire des États-Unis et du régime sioniste contre l'Iran ».



L'Ambassadeur et Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès des Nations unies, dans une lettre adressée au Secrétaire général de l'ONU et au Conseil de sécurité : « La République islamique d'Iran demande avec fermeté aux gouvernements du Qatar, du Koweït, de Bahreïn, des Émirats arabes unis et de l'Arabie saoudite de respecter les principes de bon voisinage et de cesser de permettre l'utilisation de leur territoire pour des actions dirigées contre la République islamique d'Iran.



Les États-Unis et Israël sont, responsables des attaques contre les infrastructures iraniennes. Ces actions constituent des actes de terrorisme d'État, des crimes de guerre et des violations manifestes de la Charte des Nations unies et des traités en vigueur ».

2. Les dégâts de la guerre imposée américano-sioniste

Le président de l'Organisation de rénovation, de développement et d'équipement des écoles du pays : « Mille cent quatre-vingt-quinze écoles ont été endommagées par la guerre. Environ vingt écoles sont totalement détruites et les autres ont subi entre 5% et 80% de dommages. Pour l'ensemble des travaux de reconstruction, nous avons besoin d'un crédit d'environ 20 millions d'euros. Des groupes de volontaires et des citoyens sont en train de reconstruire une partie des écoles ».



Le vice-président chargé des affaires scientifiques : « Plus de 2 000 unités industrielles et technologiques du pays ont été endommagées, dont environ 480 entièrement détruites, tandis qu'un grand nombre – environ 2 200 unités – ont subi des niveaux variés de dommages, allant de légers à modérés.»



Le ministre des Routes et de l'Urbanisme : « Les plus gros dégâts de la guerre ont été enregistrés à Téhéran. Pour soutenir les sinistrés, un montant d'environ 10 millions d'euros provenant des ressources de la Fondation du logement rural et du Fonds de développement du logement a été mis à la disposition des provinces afin de financer des loyers et des abris pour les familles dont les habitations sont devenues inhabitables ».



Le président de l'Organisation de protection sociale (Behzisti) : « Nous disposons désormais d'informations précises sur le nombre de centres et de logements endommagés, et, à partir de maintenant, nous devons concentrer nos efforts sur des interventions efficaces dans le domaine des emplois, des centres et des habitations touchés. À ce jour, 1 200 logements endommagés ont été reconstruits avec la participation de la population. Durant les quarante jours de guerre, nous avons enregistré une hausse de 380% de la participation des citoyens aux actions de l'Organisation de protection sociale, et, sur cette période, nous avons vu plus d'environ 8 millions d'euros de contributions financières et en nature de la part de la population ».



3. Aspects juridiques

Du point de vue du droit international public, la République islamique d'Iran considère que le blocus maritime imposé par les États-Unis contre les ports et les côtes iraniennes constitue une manifestation évidente du recours illégal à la force et se trouve en contradiction avec les obligations énoncées au paragraphe 4 de l'article 2 de la Charte des Nations unies, obligation qui, en tant que norme impérative, interdit toute menace ou emploi de la force contre l'intégrité territoriale et l'indépendance politique des États. Dans la résolution 3314 de l'Assemblée générale, largement reconnue dans la doctrine comme référence pour la définition de « l'agression », l'article 3 mentionne explicitement « le blocus des ports ou des côtes d'un État par les forces armées d'un autre État » parmi les exemples classiques d'actes d'agression, et les analyses juridiques récentes évaluent le blocus unilatéral de l'Iran précisément à l'aune de cette disposition. En conséquence, l'Iran et une part significative de la doctrine considèrent que ce blocus, en l'absence d'un mandat du Conseil de sécurité ou d'une situation de légitime défense immédiate, correspond à la définition de l'agression en droit international.

Cette mesure intervient alors qu'un cessez-le-feu déclaré sert de base à la réduction des hostilités; dans un tel contexte, l'imposition d'un blocus maritime d'ampleur générale acquiert la nature d'une « nouvelle action militaire » et, à ce titre, est considérée, du point de vue de l'Iran et de certains juristes, comme une violation manifeste de l'obligation de s'abstenir de recourir à nouveau à la force durant un cessez-le-feu. De surcroît, de nombreux rapports d'analyse dans les médias et revues spécialisées soulignent que le blocus actuel n'est pas conforme aux règles du

droit des conflits armés sur mer – notamment l'exigence de proportionnalité, l'obligation d'éviter de causer des dommages excessifs aux populations civiles et le respect des droits des navires neutres – ce qui met davantage encore en cause sa légitimité.

À l'inverse, l'Iran insiste sur le fait que ses propres mesures dans le détroit d'Ormuz ne sauraient, en aucun cas, être assimilées à une déclaration de blocus des ports ou des côtes de la partie adverse, mais qu'elles visent la régulation du passage des navires dont le rôle opérationnel et la participation à des actions hostiles les placent hors du champ du « passage inoffensif ». En vertu du droit de la mer, le passage inoffensif est un droit conditionnel qui n'est respecté qu'aussi longtemps que le passage ne porte pas atteinte à la paix, à l'ordre public ou à la sécurité de l'État côtier ; ce point est clairement affirmé dans la littérature juridique sur le passage des navires ordinaires, nucléaires et militaires dans la mer territoriale. S'agissant du détroit d'Ormuz, l'Iran, en se fondant sur les Conventions de Genève de 1958, la pratique coutumière et la loi iranienne de 1993 sur les « zones maritimes de la République islamique d'Iran dans le Golfe Persique et la mer d'Oman », maintient depuis des années sa position selon laquelle le passage des navires étrangers par ce détroit s'effectue dans le cadre du passage inoffensif, subordonné à l'absence de menace contre la sécurité de l'Iran, et qu'en cas de manquement à cette condition, l'État côtier se réserve le droit de réglementer, suspendre ou interdire le passage.

L'Iran justifie ses mesures restrictives envers les navires hostiles au regard de l'article 51 de la Charte des Nations unies et du droit inhérent de légitime défense, droit qui, tant que le Conseil de sécurité n'a pas pris de mesures efficaces pour faire cesser la menace, permet à l'État attaqué de prendre les mesures nécessaires et proportionnées pour protéger sa sécurité. Dans ce cadre, Téhéran insiste sur la distinction fondamentale que le droit international établit entre, d'une part, le « blocus unilatéral des ports et des côtes d'un pays », qui constitue un acte d'agression et dont la légitimité est gravement mise en doute, et, d'autre part, la « régulation ciblée du passage de navires non inoffensifs dans les eaux territoriales et dans un détroit placé sous la souveraineté de cet État », distinction qui est également reconnue – bien que discutée dans le détail – par la pratique juridique et la doctrine contemporaine.

4. Actions génératrices de tensions

Reuters : Des sources maritimes et de sécurité ont déclaré que l'armée américaine a arraisonné au moins trois pétroliers battant pavillon iranien dans les eaux asiatiques et les a éloignés de leurs positions près de l'Inde, de la Malaisie et du Sri Lanka. Ces derniers jours, les États-Unis ont également dévié de leur route au moins trois autres pétroliers sous pavillon iranien.



Le quotidien libanais Al-Akhbar : La journaliste combattante et infatigable de ce journal, « Amal Khalil », est tombée en martyr dans le village d'Al-Tayri, près de Bint-Jbeil (sud du Liban). La photojournaliste et collègue de cette dernière, Zeinab Faraj, a été grièvement blessée lors de la même attaque du régime sioniste. Dans cette attaque, la voiture de la journaliste a d'abord été bombardée par l'ennemi, puis, alors qu'elle s'était réfugiée dans sa maison, celle-ci a également été frappée.



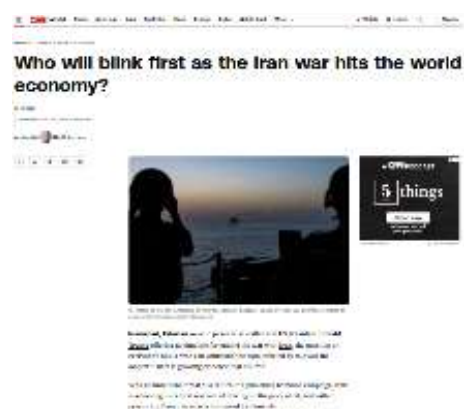
5. Lutte contre la propagande, la guerre psychologique, les mensonges et les tentatives de manipulation de l'opinion publique

The Guardian, dans un article publié le 23 avril 2026 : « Donald Trump a prétendu que «les divergences au sommet de la R. I. d'Iran sont si profondes que les Iraniens ne savent plus qui est leur dirigeant ! Ce même président américain déclarait quelques jours plus tôt qu'il ne connaissait pas vraiment la nouvelle direction iranienne, ou laissait entendre qu'après l'assassinat de plusieurs figures clés, une forme de changement de régime avait eu lieu. L'équipe de Trump, via des canaux indirects – notamment certains interlocuteurs pakistanais –, a reçu des signaux de divergences sur les conditions de reprise des négociations et interprète ces divergences comme la preuve d'un “conflit entre diplomates civils et militaires radicaux”. Mais de tels débats sur la nature des relations avec les États-Unis existent depuis des décennies au sein de la structure de pouvoir iranienne et ne constituent pas en soi un signe d'effondrement ou de fragmentation de l'État.

Face à ce récit américain, le système iranien, dans les faits, apparaît moins désintégré que ne le suggère la rhétorique, et a préservé sa cohésion institutionnelle tout au long de la guerre. En dépit de l'assassinat de certains hauts responsables, les opérations militaires comme le processus décisionnel concernant la guerre et les négociations se sont poursuivis sans rupture manifeste ; les universitaires interrogés par le journal y voient le signe d'une structure politique “fortement institutionnalisée”, capable d'absorber des chocs violents tout en menant simultanément une guerre de représailles contre des grandes puissances. Selon ces experts, Trump, en amplifiant des fractures bien réelles mais encadrées, a lancé une forme de “guerre cognitive” destinée à semer le doute et la confusion à Téhéran, alors que, sur le terrain, la stratégie iranienne reste largement unifiée et fruit d'une expérience de guerre ».



CNN, dans un article publié le 23 avril 2026 : « L'impasse de la guerre entre l'Iran et les États-Unis frappe de plus en plus durement l'économie mondiale, alors qu'aucune des deux parties ne veut être la première à reculer. Malgré la mise en place d'un cessez-le-feu fragile, l'enlèvement maritime dans le détroit d'Ormuz se poursuit et la menace de perturbations touchant environ un cinquième du commerce mondial de pétrole continue de peser sur les marchés et les chaînes d'approvisionnement. Donald Trump a, d'une part, ordonné que, en cas de mouillage de mines par des embarcations iraniennes, la marine américaine « ouvre le feu et les détruit » ; d'autre part, il refuse de fournir un calendrier clair pour la fin de la guerre et, en réponse aux journalistes, se contente de dire : « Ne vous précipitez pas » ; cette dualité de message a à la fois dérouté les alliés et rendu plus complexes les calculs de Téhéran.



En face, l'Iran cherche à exploiter l'“avantage du terrain domestique” pour enliser les États-Unis dans une guerre d'usure économique à un coût relativement moindre. En s'appuyant sur un ensemble de capacités asymétriques dans le détroit d'Ormuz – drones, missiles, poses de mines et harcèlement de la flotte –, Téhéran tente de faire grimper le coût de la présence américaine sans franchir pleinement le seuil d'une guerre totale, tout en augmentant la pression sur les

partenaires de Washington dans l'économie mondiale. Dans ce récit, l'Iran a peut-être "aligné son équipe" sur le terrain du point de vue des armements, mais, pour l'heure, grâce à la géographie et à sa préparation à supporter les pressions, il a acquis un avantage psychologique et tactique dans cette confrontation d'usure ; la question centrale est de savoir "qui clignera des yeux le premier" et reculera, alors que les deux parties savent que la poursuite de l'impasse est à la fois coûteuse et augmentera le risque d'une glissade involontaire vers un affrontement plus direct ».

Jim Fitterling, PDG de Dow : « La résolution de la perturbation actuelle dans le détroit d'Ormuz va prendre beaucoup plus de temps que ne l'imaginent les marchés. Les scénarios internes élaborés précédemment chez Dow montrent que, même si le détroit d'Ormuz rouvrait dès aujourd'hui, le simple déblocage de l'engorgement logistique et le passage des navires en file d'attente prendraient environ 275 jours, et avec la prolongation de la guerre, ce chiffre augmentera probablement encore. Depuis le début du conflit en Iran, ce passage est pratiquement fermé, créant un véritable "goulot d'étranglement" dans le flux mondial d'énergie et de produits pétrochimiques.



Le retour à la normale sera un processus graduel et complexe. Il faudra d'abord ramener les navires vides, sécuriser le détroit d'Ormuz et le Golfe Persique sur les plans de la sûreté et des opérations maritimes, puis réinjecter ces navires vides dans le cycle du transport. Ainsi, même après la réouverture officielle du détroit, il faudra plusieurs saisons pour que les marchés de l'énergie et de la pétrochimie retrouvent leur équilibre antérieur. Cette situation "ne se résoudra pas en un ou deux mois", et les investisseurs doivent se préparer à une perturbation de long terme des chaînes d'approvisionnement ».

Le Pape, chef des catholiques du monde : « En tant que responsable spirituel, je ne peux pas être partisan de la guerre. Les attaques des États-Unis et d'Israël contre l'Iran ont créé une situation chaotique pour l'économie mondiale et pour l'ensemble de la population innocente d'Iran qui souffre de cette guerre. Je veux encourager chacun à chercher des réponses qui naissent d'une culture de paix, et non d'un lieu nourri de haine et de division ».

Pope Leo Urges U.S. and Iran to Resume Peace Talks

By Marcella Lisciani and Victoria Adams



Politico : « La Maison-Blanche a mis au point une liste de pays membres de l'OTAN comparable à une liste de "bons élèves" et de "mauvais élèves"; il s'agit d'une initiative de l'administration Trump visant à trouver des moyens de punir les alliés qui ont refusé de soutenir la guerre contre l'Iran. C'est un levier supplémentaire sur une alliance qui se délite de jour en jour, une alliance que Trump a attaquée à de multiples reprises, de la pression pour annexer le Groenland jusqu'aux menaces de retrait complet de l'OTAN.

Trump Plots Revenge on Allies Who Snubbed Him With Secret 'Naughty' List

By Matt Taibbi

TAIBBI'S COLUMN IS TWICE!

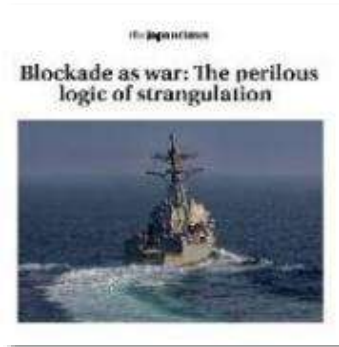
Subscribe for updates on this story.



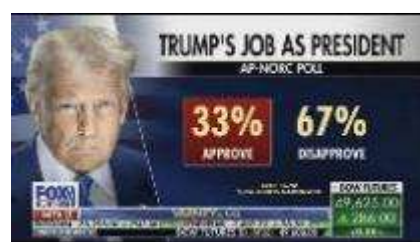
Selon deux responsables européens, ce dispositif offrirait aux États-Unis différentes options pour retirer à des alliés "indésirables" des forces, des exercices conjoints ou des ventes d'armes, pour les transférer vers des alliés "dociles". Alors que l'Espagne et des pays comme le Royaume-Uni et la France ont rejeté ou retardé les demandes d'aide américaines, la Roumanie et quelques États

plus petits ont autorisé l'usage de leurs bases par les États-Unis. La Bulgarie, quant à elle, a apporté discrètement un soutien logistique aux opérations américaines au Moyen-Orient ».

Le quotidien « The Japan Times », dans un commentaire analytique signé par Brahma Chellaney et intitulé « Blockade as war: The perilous logic of strangulation » (Le blocus comme guerre : la logique périlleuse de l'étranglement), souligne que les blocus maritimes tels que celui imposé par l'administration Trump contre l'Iran ne sont pas de simples instruments de pression économique, mais sont en pratique « des actes de guerre » qui brouillent les frontières du droit international. Dans cet article, s'appuyant sur la « Déclaration de Londres sur le droit de la guerre maritime » (1909) et le « Manuel de San Remo sur le droit international applicable aux conflits armés en mer » (1994), l'auteur explique que toute stratégie d'« étranglement économique » conduisant à l'affaiblissement et aux souffrances massives de la population civile entre en collision avec les interdictions explicites du Protocole additionnel I aux Conventions de Genève relatives à l'utilisation de la famine et des punitions collectives comme méthode de guerre. Selon Chellaney, l'expérience historique, de la guerre du Pacifique à la crise des missiles de Cuba, montre que le blocus, en tant que stratégie d'« étranglement », peut lui-même créer les conditions d'une escalade incontrôlable des conflits, et que c'est précisément pour cette raison que le droit international contemporain s'efforce à juste titre d'en limiter et d'en encadrer l'usage.



Un sondage de l'Associated Press et du centre de recherche NORC : Le niveau de popularité économique de Trump est tombé ce mois-ci à 30%, soit une baisse de 8 points par rapport au mois précédent (mars) et de 9 points par rapport à février. Trump a ainsi battu le record de son taux d'approbation le plus bas en matière économique, qui s'élevait à 31% en décembre ; un domaine qui constituait pourtant la pierre angulaire de sa campagne électorale de 2024.



CNN : Les stocks de missiles clés des États-Unis dans la guerre contre l'Iran ont diminué de 50%. Des images satellites et de nouvelles évaluations montrent qu'au cours du conflit récent avec l'Iran, l'armée américaine a consommé une grande partie de ses stocks de missiles les plus importants.



Le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères : « La priorité la plus importante dans les circonstances actuelles est d'empêcher la reprise des hostilités et de progresser vers un règlement politique ». Guo Jiakun, réagissant à l'annonce américaine de la prolongation du cessez-le-feu avec l'Iran, a décrit la situation régionale comme « sensible et à un stade de transition entre la guerre et la paix ».



CBS : « Les capacités militaires de l'Iran sont plus importantes que ce que l'administration Trump affirme publiquement. Trois responsables américains indiquent qu'environ la moitié de l'arsenal de missiles balistiques iraniens et de ses systèmes de lancement était encore intact au début du

cessez-le-feu début avril. Selon eux, environ 60% de la marine des Gardiens de la Révolution islamique, y compris les vedettes rapides d'attaque, restent opérationnels. L'armée de l'air iranienne n'a pas été anéantie. D'après ces responsables, près des deux tiers de la force aérienne iranienne sont encore considérés comme opérationnels ».

Donald Trump : « Excellente nouvelle ! Je viens d'être informé que les huit femmes manifestantes qui devaient être exécutées ce soir en Iran ne seront plus mises à mort. Quatre seront libérées immédiatement et quatre autres seront condamnées à un mois de prison. Je suis très reconnaissant que l'Iran et ses dirigeants aient respecté ma demande en tant que président des États-Unis et aient annulé l'exécution prévue. Merci pour votre attention à cette affaire ».



À ce sujet, le pouvoir judiciaire [iranien], en réponse à la revendication de Trump, a déclaré : « Le manque de résultats de Trump sur le terrain l'a conduit à se fabriquer des "succès" à partir de fausses informations ».

6. Situation du marché de l'énergie et effets de la crise dans la région

Le rôle du détroit d'Ormuz dans les évolutions du marché de l'énergie au cours des deux derniers jours a été absolument central. La fermeture de facto de ce passage, par lequel transitent environ 20% du pétrole mondial et une part importante du gaz naturel liquéfié, a fait de la "prime de risque Ormuz" le principal facteur de la formation des prix du pétrole et du gaz. Hier, 23 avril, le prix du Brent a atteint 106,22 dollars le baril, en hausse de 4,2% par rapport à la veille ; une progression que les analystes attribuent explicitement à "l'absence de levée du blocage du détroit d'Ormuz". Aujourd'hui, les rapports en provenance des marchés asiatiques indiquent que le Brent se négocie autour de 106,40 dollars et le WTI autour de 96,70 dollars le baril, et les médias spécialisés soulignent que la "paralysie du détroit d'Ormuz" et l'incertitude entourant les négociations entre l'Iran et les États-Unis constituent le principal soutien de ces niveaux élevés de prix.

Sur le marché du gaz, cette même incertitude quant à la persistance des perturbations dans le détroit d'Ormuz, en particulier pour les exportations de gaz liquéfié du Qatar et de l'Iran, est considérée comme l'une des principales raisons du maintien des prix européens à des niveaux supérieurs à la moyenne historique, même si cet effet se manifeste avec retard via les contrats de long terme et les indices régionaux. Les analyses des institutions européennes avertissent qu'une réduction de 90% du trafic des navires à travers le détroit d'Ormuz ces dernières semaines a fortement limité la capacité d'exportation des pays du Golfe, et que, tant que cette situation perdure, toute mauvaise nouvelle en provenance de la région peut déclencher des hausses ponctuelles mais violentes des prix du pétrole et du gaz. Comme l'a formulé un reportage télévisé français, Ormuz est devenu le "thermomètre instantané" du marché de l'énergie : chaque soubresaut sécuritaire dans ce détroit se répercute presque immédiatement sur les panneaux d'affichage des stations-service et sur les factures de gaz dans le monde entier.

Le rôle du détroit d'Ormuz dans les évolutions du marché de l'énergie au cours des deux derniers jours a été absolument central. La fermeture de facto de ce passage, par lequel transitent environ 20% du pétrole mondial et une part importante du gaz naturel liquéfié, a fait de la "prime de risque Ormuz" le principal facteur de la formation des prix du pétrole et du gaz. Hier, 23 avril, le prix du Brent a atteint 106,22 dollars le baril, en hausse de 4,2% par rapport à la veille ; une progression que les analystes attribuent explicitement à "l'absence de levée du blocage du détroit

d'Ormuz". Aujourd'hui, les rapports en provenance des marchés asiatiques indiquent que le Brent se négocie autour de 106,40 dollars et le WTI autour de 96,70 dollars le baril, et les médias spécialisés soulignent que la "paralysie du détroit d'Ormuz" et l'incertitude entourant les négociations entre l'Iran et les États-Unis constituent le principal soutien de ces niveaux élevés de prix.

Sur le marché du gaz, cette même incertitude quant à la persistance des perturbations dans le détroit d'Ormuz, en particulier pour les exportations de gaz liquéfié du Qatar et de l'Iran, est considérée comme l'une des principales raisons du maintien des prix européens à des niveaux supérieurs à la moyenne historique, même si cet effet se manifeste avec retard via les contrats de long terme et les indices régionaux. Les analyses des institutions européennes avertissent qu'une réduction de 90% du trafic des navires à travers le détroit d'Ormuz ces dernières semaines a fortement limité la capacité d'exportation des pays du Golfe, et que, tant que cette situation perdure, toute mauvaise nouvelle en provenance de la région peut déclencher des hausses ponctuelles mais violentes des prix du pétrole et du gaz. Comme l'a formulé un reportage télévisé français, Ormuz est devenu le "thermomètre instantané" du marché de l'énergie : chaque soubresaut sécuritaire dans ce détroit se répercute presque immédiatement sur les panneaux d'affichage des stations-service et sur les factures de gaz dans le monde entier.

The Economist (21 avril 2026) : « Les marchés mondiaux de l'énergie sont au bord d'une catastrophe. Pendant cette période, le monde a perdu environ 550 millions de barils de pétrole du Golfe, soit près de 2% de la production annuelle totale. Chaque mois pendant lequel le détroit d'Ormuz reste fermé entraîne également une chute brutale de l'offre de gaz naturel liquéfié ; cette situation peut conduire les marchés de l'énergie vers une pénurie sévère, une flambée des prix et une instabilité généralisée ».



7. Protestation contre la guerre et solidarité avec l'Iran

Le sénateur Chuck Schumer : « La poursuite de cette situation est contraire aux intérêts des États-Unis. Chaque jour où cette guerre catastrophique continue, Trump s'enfoncé un peu plus dans le borborygme. Le gouvernement iranien avec lequel les États-Unis tentent de négocier est aujourd'hui plus dur qu'il ne l'était quand Trump a déclenché cette guerre ».



John Kerry, ancien secrétaire d'État américain et figure de proue du Parti démocrate : « Ce conflit n'aurait jamais dû avoir lieu, et il est aujourd'hui plus dangereux qu'auparavant. Je pense vraiment qu'il faut changer de cap ; cette guerre n'avait pas besoin d'éclater et elle est dangereuse. Les risques sont aujourd'hui plus élevés qu'avant. La tâche la plus importante d'un président des États-Unis est de pouvoir regarder dans les yeux les parents des jeunes gens qu'il envoie se battre dans sa guerre, et de s'assurer qu'il leur a clairement expliqué qu'il y a un objectif, une clarté, qu'il sait précisément quels sont les buts et quelles demandes de sacrifice il adresse à son peuple. Dans le cas de la guerre en Iran, cela n'a pas été fait ; le président a donc échoué à ce test ».



Financial Times : « Pourquoi les États-Unis se désintéressent-ils d'Israël ? Les sondages révèlent une nette montée des opinions négatives envers Israël, qui atteignent même près de 60%. Ce changement est particulièrement marqué chez les jeunes, et résulte de facteurs tels que la longueur des guerres dans la région, les pertes civiles et le mécontentement vis-à-vis des politiques du gouvernement Netanyahu ».



Hafiz Naeem ur-Rehman, émir du parti Jamaat-e-Islami au Pakistan : « Nous soutenons les positions de l'Iran dans les négociations avec les États-Unis. Nous demandons l'arrêt immédiat des violations du cessez-le-feu et la fin du blocus maritime imposé par les États-Unis. Nous appuyons les positions de la République islamique d'Iran dans ces pourparlers ».



8. Efforts diplomatiques

Entretien téléphonique entre le ministre iranien des Affaires étrangères, Seyed Abbas Araghchi, et son homologue sri-lankais Vijitha Herath : Lors de leur conversation téléphonique de ce mercredi, le ministre des Affaires étrangères a exprimé sa gratitude au gouvernement du Sri Lanka pour son engagement dans



les opérations de secours et de sauvetage des marins du destroyer Dena, ainsi que pour l'aide apportée au rapatriement des dépouilles des martyrs de ce navire et des marins des autres bâtiments iraniens vers la patrie. Le ministre a, en détaillant les crimes commis par les États-Unis et le régime sioniste contre l'Iran, qualifié l'attaque contre le destroyer Dena de « crime de guerre sans précédent » de la part des États-Unis, et a souligné que le peuple iranien n'oubliera jamais ce crime, qui constitue une violation flagrante des règles fondamentales du droit international humanitaire et des Conventions de Genève de 1949, et qu'il utilisera toutes les capacités juridiques et politiques pour poursuivre et punir les auteurs et commanditaires de ce crime de guerre. Les deux ministres étrangers ont également évoqué, au cours de cette conversation, le renforcement des relations bilatérales.

Rencontre de Chang Byoung-ha, envoyé spécial du ministre des Affaires étrangères de la Corée du Sud, avec le ministre iranien des Affaires étrangères Araghchi : Lors de cette rencontre tenue ce mercredi, Araghchi, après avoir décrit les crimes commis par les États-Unis et le régime sioniste au cours de l'agression militaire de quarante jours contre l'Iran,



a insisté sur la nécessité pour les États de prendre une position claire et ferme de condamnation de cette agression et de ces crimes atroces contre le peuple iranien. En soulignant que l'agression militaire des États-Unis et du régime sioniste contre l'Iran est la cause et l'origine de l'insécurité actuelle dans la région du Golfe Persique et du détroit d'Ormuz, il a déclaré : « En tant qu'État côtier du détroit d'Ormuz, l'Iran a pris, conformément au droit international et à ses lois internes, des mesures pour protéger la sécurité et les intérêts nationaux de l'Iran face à l'agression et aux menaces des États-Unis et du régime sioniste, et, naturellement, la responsabilité des

conséquences de cette situation incombe aux parties agresseurs ». Araghchi a également souligné l'importance du renforcement des relations entre l'Iran et la Corée du Sud et a exprimé la disponibilité de notre pays à coopérer dans cette perspective. Chang Byoung-ha, transmettant les salutations de Cho Hyun, ministre sud-coréen des Affaires étrangères, à son homologue iranien, a affirmé que le développement des relations avec l'Iran était très important, et, en se félicitant de la mise en place du cessez-le-feu, a exprimé l'espoir que la poursuite de la voie diplomatique permettra d'aboutir à la fin définitive de la guerre et à l'établissement de la paix et de la stabilité dans la région.

Entretien téléphonique des ministres des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran et de l'Afghanistan : Le ministre afghan des Affaires étrangères, en exprimant sa solidarité et en formulant des vœux de succès et de fierté pour le gouvernement et le peuple d'Iran face aux menaces, a déclaré que l'Afghanistan demeure fidèle à ses engagements dans le cadre des accords existants entre les deux pays et n'épargnera aucune assistance ni coopération pour soutenir la République islamique d'Iran. Le ministre iranien des Affaires étrangères, après avoir exposé l'évolution de la situation régionale et les diverses conséquences de l'agression militaire américano-sioniste contre l'Iran, a insisté sur la nécessité pour les pays islamiques de rester vigilants face à l'esprit de domination et aux manœuvres de division du régime sioniste dans la région. Il a, en remerciant l'Afghanistan pour son soutien et sa solidarité avec l'Iran face à l'assaut brutal des États-Unis et du régime sioniste, exprimé sa satisfaction de la désescalade entre l'Afghanistan et le Pakistan et déclaré la disponibilité de la République islamique d'Iran à fournir toute aide permettant de résoudre les différends et de renforcer la paix entre ces deux pays voisins et musulmans.



9. Participation massive et continue de la population dans les rues à l'occasion du quarantième jour du martyr du Guide de la Révolution

Rassemblement nocturne des habitants de Téhéran





**Service de la diplomatie publique
Ambassade de la République islamique d'Iran en France**

Photo de mères enceintes tombées en martyr lors des attaques des États-Unis et du régime sioniste



Neda SALIMI, infirmière ayant sauvé trois nouveau-nés de la mort au péril de sa propre vie

